

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 6 JUILLET 2017

Convocation du 29/06/2017

20h30. Nombre d'élus en exercice : 10 - Présents 8 – Votants 8

Présents : ROSSIGNOL Patrick, LACAZE Richard, DURAND Jacques, BOUSQUET Daniel, MOESSNER Joël, LEDOUX Maxence. FERREIRA Sabine MAUREL Francis

Absent(s) excusé(s) : LOUP Gilles,

Absent : GATIMEL Arnaud

Monsieur le Maire constate le quorum et décide que l'assemblée peut délibérer valablement.

Secrétaire de séance : Richard LACAZE

I – CONVENTION DE PASSAGE SUR SENTIERS DE RANDONNEES pour inscription au Plan Départemental des itinéraires de Promenade et de Randonnée (P.D.I.P.R.)

Point sur les conventions de passage pour le sentier des Avaris, avec :

- L'Office National des Forêts : signées (2) le 08/06/2017
- M. GRANIER Bernard = signée le 26/06/2017
- M. RAYNAUD Bernard = va être présentée à la signature par M. le maire (. Elle comporte des observations demandées par M.Raynaud, à savoir, pas de chevaux, pas de chiens, pas de véhicules à moteur et pas en période de chasse)
- Mairie de Dourgne = en cours (délibération prochaine)

La délibération sera formalisée après la signature de toutes les conventions.

II - COMMUNAUTE DE COMMUNES LRS : CLECT et STATUTS au 01/01/2018

- Modification des statuts de la Communauté de Communes LRS :
- APPROBATION DES RAPPORTS D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT 4).
- APPROBATION DES RAPPORTS D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES

Les 2 délibérations sur les CLECT ont été votées.

Pour : 7 contre : 0 abstention : 1

La délibération sur la modification des statuts a été votée : Pour : 8

(délibérations n° 16, 17 et 18/2017)

III – BUDGET EAU & ASSAINISSEMENT : Décision modificative

Suite au signalement de M. LAVERNE Georges, trésorier de Dourgne, concernant un problème constaté après intégration du Budget Primitif dans Hélios ; il apparaît que le budget est en déséquilibre de 1000,00 € en section d'investissement :

- total dépenses = 65353,26 €
- total recettes = 66353,26 €

La différence de 1000,00 € provient de la non reprise des restes à réaliser de dépenses.

Il y a donc lieu de voter la décision modificative suivante sur le budget « Eau & Assainissement 2017 » :

Chapitre / Compte	Objet	Montant
2031	Opération 115 Etude périmètre captage	+1000.00 €

A l'unanimité les Elus acceptent de procéder à cette régularisation et VALIDE cette décision.

7 votes pour, 1 contre.

IV – SECAM – Dossier projet Vallon

Le 4 juillet, la SECAM a organisé une visite sur le site du projet vallon. Les remarques lors de la dernière réunion élargie ont été prises en compte. Nous attendons une nouvelle étude sur la gestion des eaux de ruissellement ainsi qu'une étude sur la faune et la flore, vers la fin du mois de juillet. Une nouvelle réunion élargie sera programmée avant la réunion du conseil municipal.

V – VENTE DU PRESBYTERE Place de l'Egalité

Il est proposé de convoquer 2 ou 3 agences immobilières pour estimer la valeur du bien.

À la réception des dossiers d'estimation, le bien sera proposé à la vente.

Délibération.

Vote : pour = 6 contre = 2

VI - Point sur le captage et l'assainissement.

CAPTAGE : Mme Guiraud de l'A.R.S. doit faire une synthèse. Fin 2017 nous devrions recevoir l'arrêté préfectoral. A ce moment là, il faudra choisir un bureau d'études qui sera chargé de suivre les travaux de mise en conformité par rapport à l'arrêté.

ASSAINISSEMENT : Un courrier recommandé transmis à M. Rey pour reprise de contact suite à l'action menée par M. Donnadiou a été refusé par l'intéressé. Un courrier va être adressé à M. Heret, notre bureau d'étude, pour programmer une réunion afin de planifier la suite des travaux, le passage des canalisations, les conventions de passage et le compte rendu du passage de la caméra.

Question ajoutée à l'ordre du jour avec l'avis favorable de l'assemblée :

VII – Achat d'un broyeur à végétaux

Le conseil municipal décide d'acheter un broyeur à végétaux. Pour cet investissement une demande de subvention va être adressée au Conseil Départemental .

Questions diverses :

Suite à donner cabane des chasseurs/randonneurs : Malgré le refus de la D.D.T. d'installer une cabane, le Maire s'engage à faire un recours à la sous-préfecture.

Entretien du petit presbytère : Suite au problème récurrent du manque d'entretien du jardin et aux plaintes répétées des voisins, une demande sera faite à notre avocate au sujet de l'obligation du locataire.

Faut-il dénoncer le bail, plusieurs courriers ayant déjà été envoyés ?

Un certificat de ramonage sera demandé aux locataires de la mairie.

Pelouses sèches du Cayrol : Une convention sera passée avec M. Herrington pour la mise en place des brebis sur les pelouses sèches.

Vitesse des véhicules : Certains conducteurs ne respectent pas la vitesse limitée à 30km dans le village. Ils seront contactés et avertis.

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le Maire déclare la séance close à 23h45.

ROSSIGNOL Patrick	LACAZE Richard
DURAND Jacques	BOUSQUET Daniel
GATIMEL Arnaud - absent	LOUP Gilles Excusé.
MAUREL Francis	FERREIRA
LEDOUX Maxence	MOESSNER Joël

